

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	Module fondamentaux théoriques 4
Type de module	Module filière et/ou orientation
Code	24FTHI
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Semestre 4
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé le module Fondamentaux théoriques 1 (21FTH)
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Histoire de la BD – Illustration – Animation 3 : pouvoir inscrire sa production personnelle dans une continuité de l'histoire de l'illustration, de la bande dessinée et du dessin animé. Connaître des grands thèmes et codes du domaine à travers des moments historiques représentatifs.</p> <p>Théorie des médias : connaître les grands moments et les thèmes principaux de l'histoire des médias. Acquérir une culture générale propre aux champs du design graphique et de l'illustration et se sensibiliser à leurs développements professionnels et disciplinaires.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Histoire de la BD – Illustration – Animation 3 : étude de grands thèmes de la discipline à travers divers exemples emblématiques de l'histoire de l'illustration. Rédaction d'un travail écrit sur la base des enseignements du cours.</p> <p>Théories de médias : cours magistral et discussions ; notions historiques (styles, écoles, grands noms), rappels sémiologiques et sociologiques. Les dimensions culturelles, techniques et stylistiques sont prises en compte dans une approche transversale qui comprend la production graphique comme une articulation entre voir et lire, percevoir et décoder.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae ou les enseignant-e-x responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Histoire de la BD – Illustration – Animation 3 : l'évaluation est fondée sur la qualité de présentation du travail écrit ainsi que sur l'implication personnelle de l'étudiant-e-x durant le cours.</p> <p>Théories de médias : l'évaluation finale a lieu sous la forme d'un examen écrit portant sur l'analyse critique d'une production graphique. Cette évaluation est fondée sur les critères transmis au début du cours, et notamment la qualité des exercices réalisés durant le cours.</p>

Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-x-s dans un délai fixé dans le calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par le ou la responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>Répétition : Si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une des unités d'enseignement composant le module, seule l'unité d'enseignement concernée doit être répétée dès que possible. Si l'évaluation est insuffisante dans toutes les unités d'enseignement du module, la répétition concerne l'ensemble du module.</p>
Enseignant-e-x-s	Benjamin Stroun, Clémence Imbert
Responsable du module	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève
Descriptif validé le	18.07.2023
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.